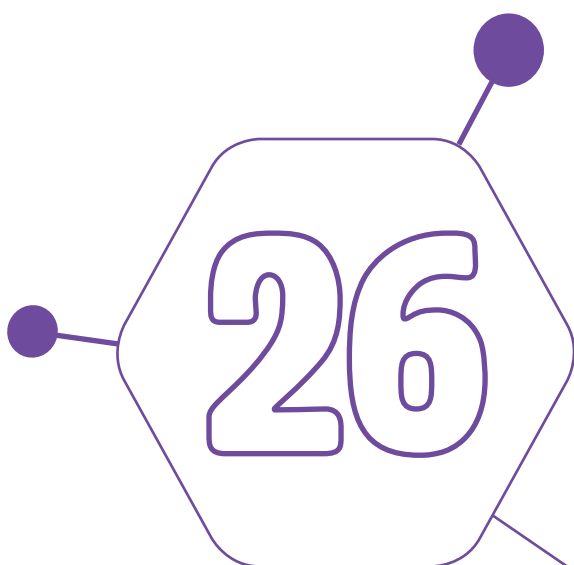


# LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ AU BÉNÉFICE DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS



## EN RÉSUMÉ

METTRE EN PLACE LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE BASE, INDISPENSABLES À DES ÉCHANGES FLUIDES ET SÉCURISÉS ENTRE LES PROFESSIONNELS ET AVEC LES PATIENTS

.....

UNE FEUILLE DE ROUTE MINISTÉRIELLE POUR LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

.....

COMME LE NOMBRE D' ACTIONS CONCRÈTES QUI COMPOSENT LES 5 ORIENTATIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE

.....

UN INVESTISSEMENT NOTABLE :

**420** MILLIONS D'€ POUR LE PROGRAMME HOP'EN

**150** MILLIONS D'€ POUR LE PROGRAMME

E-PARCOURS

## CONCRÈTEMENT ?

En plein essor depuis quelques années, le numérique en santé permet d'envisager prochainement de réelles avancées : par exemple, l'accès en ligne, pour chaque patient, à l'ensemble de ses données médicales, la dématérialisation des prescriptions médicales et le développement des prises en charge à distance.

Ou encore, le partage simplifié de l'information entre professionnels de santé et la modernisation des systèmes d'information hospitaliers.

# LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ, AU BÉNÉFICE DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS

## COMMENT Y PARVENIR ?

Pour atteindre ces objectifs, une feuille de route ministérielle pour le numérique en santé, présentée fin avril dernier, cible **5 orientations** :

**Renforcer le pilotage du numérique en santé** : création d'une délégation ministérielle ad hoc et, pour l'interface opérationnelle, transformation de l'ASIP santé en agence du numérique en santé

**Intensifier la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information** : dématérialisation des moyens d'authentification dont la e-Carte Vitale, service national de cyber-surveillance

**Accélérer l'essor de services numériques socles** : DMP, messageries sécurisées de santé, e-prescription,

services numériques territoriaux de coordination de parcours

**Déployer au niveau national** des plateformes numériques de santé : espace numérique de santé pour chaque Français, bouquets de services communicants pour les professionnels de santé, Health Data Hub pour analyser les données de santé

**Stimuler l'innovation et l'engagement des acteurs** : programmes d'investissement comme HOP'EN et e-Parcours, plan « ESMS numériques », « Lab e-santé », « tour de France de la e-santé ».

## ET POUR LES PROFESSIONNELS ?

**2 programmes d'investissement bénéficient du soutien du grand plan d'investissement sur 2018-22** :

**HOP'EN** (pour « Hôpital dans son environnement ») pour moderniser les SIH, faciliter et sécuriser la collaboration entre les établissements, les professionnels de ville et les patients

**e-Parcours** pour renforcer les échanges entre professionnels de tous secteurs grâce à des bouquets de services numériques simples, ergonomiques et sécurisés et in fine, assurer une prise en charge globale et personnalisée des patients.

En outre, la **télémédecine**, désormais remboursée par l'assurance maladie, complète les soins en présentiel par des consultations à distance. Elle assure également un meilleur accès aux spécialistes.

Demain, d'autres professionnels (pharmaciens, infirmiers, orthophonistes...) pourront eux aussi pratiquer à distance grâce à la création du **télésoin**.

**Autant d'approches qui constituent une réponse face à la désertification médicale de certains territoires.**

Plus d'informations

[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr) rubrique « Grands dossiers » puis « Ma santé 2022 »



DIRECTION  
GÉNÉRALE  
DE L'OFFRE  
DE SOINS